



Commission scolaire  
**DES PHARES**



# **CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

**ENTRE**

**L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS  
JULIE COUTURE, DIRECTRICE**

**ET**

**LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014**

**ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011**

# 1. Contexte général de l'école

## 1.1 L'école et son milieu

L'école de la Rose-des-Vents accueille 355 élèves du préscolaire à la fin du troisième cycle du primaire. Elle est aussi dotée d'un service de garde accueillant plus de 180 enfants.

C'est une école publique située dans la MRC Rimouski-Neigette en milieu urbain, dans le district de Pointe-au-Père, sous la juridiction de la Commission scolaire des Phares.

Notre école se situe au rang 2 sur 10 dans l'échelle d'indices de défavorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 10 étant le plus défavorisé. Il s'agit d'un indice qui utilise la proportion des mères sous-scolarisées : 2/3 de l'indice et tient compte de la proportion de parents inactifs sur le plan de l'emploi en 2009-2010. Nous dégageons de ce constat que l'école de la Rose-des-Vents est un milieu favorisé.

## 1.2 Portrait de la clientèle scolaire au 30 septembre 2010

À notre école sur 355 élèves, il y a 152 filles et 203 garçons en 2010-2011. Selon les prévisions du plan triennal nous prévoyons que la clientèle est assez stable pour les trois prochaines années.

	Présco		1 <sup>e</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		4 <sup>e</sup> année		5 <sup>e</sup> année		6 <sup>e</sup> année		Total
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Régulier</b>	14	30	22	27	26	28	17	18	19	17	17	12	17	22	286
<b>*À risque</b>		1	1			2	1	2	1	3	4	7	1	6	29
<b>** EHDAA</b>	1		3	3	2	2	2	9		7	3	2	1	5	40
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>20</b>	<b>29</b>	<b>20</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>33</b>	<b>355</b>

\* Élève qui vit des difficultés au niveau de ses apprentissages ou de son adaptation à la vie scolaire.

\*\* Élève reconnu avec un code de difficulté. (MELS et Commission scolaire des Phares)

Sur un total de 69 enfants éprouvant des difficultés, 20 sont des filles et 49 sont des garçons. Nous constatons que 71 % des enfants en difficulté sont des garçons. Nous réalisons que le passage au deuxième cycle du primaire est difficile car c'est à ce moment que l'on observe une augmentation d'élèves vivant des difficultés. Nous avons déjà en place pour chacun de ces élèves un plan d'intervention et plusieurs d'entre eux bénéficient de mesures d'appui et d'adaptation.

### **1.3 Les services éducatifs offerts et les forces du milieu**

Reconnue École Verte Brundtland depuis 2000, les valeurs du respect de soi, des autres et de l'environnement, l'équité, le sens de l'effort, l'entraide et la reconnaissance sont celles véhiculées par le biais du projet éducatif.

À la suite d'une analyse de la situation de l'école, nous avons ciblé des forces et des défis à relever. Alors, pour actualiser notre projet éducatif et pour travailler dans le sens de nos défis, nous avons retenu trois grandes orientations. Les voici :

- L'école vise l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez les élèves vivant avec des difficultés d'adaptation et d'apprentissage ;
- L'école vise à développer chez les élèves des compétences liées à la maîtrise des langues ;
- L'école encourage l'élève à adopter un mode de vie sain et sécuritaire.

Celles-ci sont en lien avec certains constats. Selon les résultats de l'enquête de 2009 (I.M.P.D.E) au préscolaire, nous obtenons plusieurs scores sous les moyennes dans les cinq domaines mesurés. Donc, la planification de la prévention au niveau des difficultés d'adaptation et d'apprentissage devient une priorité. De plus, nous réalisons qu'une attention particulière doit être portée au passage du 1<sup>er</sup> cycle au 2<sup>e</sup> cycle en français lecture, en français écriture et en langue seconde (écriture) pour l'ensemble des élèves mais plus particulièrement chez les garçons.

Bien sûr des objectifs se rattachent à ces orientations et des moyens sont identifiés dans le plan de réussite de l'école afin que tous nous allions dans la même direction.

Déjà, il y a des services éducatifs au sein de notre école qui appuient nos orientations. Ce qui correspond à nos forces.

- Stabilité du personnel enseignant, professionnel et de soutien ;
- Une équipe dynamique, impliquée et préoccupée par la réussite des élèves ;
- Bonne implication des parents et des nombreux partenaires ;
- Un bon service de garde qui travaille en étroite collaboration avec la direction et l'équipe-école ;
- Nous avons des mesures de sécurité adéquates pour l'ensemble des élèves ;
- Nous avons un bon code de vie de l'école et une démarche de prévention et d'intervention en lien avec l'intimidation annexée au code de vie de l'école ;
- Depuis 2007-2008 avec l'actualisation du code de vie de l'école et l'enseignement des habiletés sociales par le biais du programme Pleins feux sur l'intimidation, nous avons diminué l'ensemble des agirs majeurs. Depuis 2010-2011, il y a l'ajout du programme Vers le Pacifique qui est enseigné dans toutes les classes;
- Le vouvoiement est instauré chez les élèves face aux adultes;

- Nous bénéficions d'une grande cour de récréation incluant un boisé avec un sentier aménagé ;
- Chaque classe bénéficie de deux heures par cycle de 5 jours de cours d'éducation physique à l'exception du préscolaire ;
- Nous privilégions l'activité physique comme sorties de fin d'année ;
- Des midis plein-air en parascolaire sont organisés pour les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> année ;
- Des activités sportives et culturelles variées sont offertes tout au long de l'année ;
- Le personnel se soucie de l'application de la politique alimentaire tant à l'école qu'au service de garde;
- Des collations santé sont demandées à toutes et tous ;
- Il y a des capsules d'information dans le journal aux parents par la nutritionniste ;
- À chaque année, il y a une offre de service enrichissante offerte par le comité EVB à l'ensemble des classes et supportée par M<sup>me</sup> Marthe Leclerc (AVSEC) ;
- Nous maintenons l'ajout du 30 minutes de musique par semaine pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle. À cela s'ajoutent des spectacles organisés par l'enseignante de musique de l'école en collaboration avec les enseignants et les enseignantes et l'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire ;
- Nous collaborons avec l'école de musique du Bas St-Laurent en parascolaire et sur les heures de classe, pour l'apprentissage de divers instruments ;
- De nombreuses productions d'enfants en lien avec le programme d'arts plastiques ornent les murs de l'école dans chacun des modules ;
- Des enseignantes organisent à l'occasion des pièces de théâtre en lien avec le programme de formation ;
- La lecture est une priorité au niveau de l'école. Nous y accordons une place importante au niveau de l'horaire. Toutes les classes font de la lecture à chaque matin. Nous participons également lorsque possible aux activités offertes par la bibliothèque municipale ;
- Le projet CAP sur la prévention en lecture et en écriture pour le préscolaire et le 1<sup>er</sup> cycle est une priorité à poursuivre ;
- Nous maintenons un bon taux de réussite au niveau de l'école pour l'ensemble des élèves en fin d'année ce qui signifie que nous travaillons très fort étant donné le nombre élevé d'enfants vivant avec des difficultés ;
- Les résultats des élèves aux épreuves du MELS et de la Commission scolaire en juin 2009 et en juin 2010 sont majoritairement supérieurs à ceux des autres écoles de la Commission scolaire;
- Nous avons une classe spécialisée pour des enfants ayant des besoins particuliers ;
- Nous offrons un programme d'anglais enrichi (4h30/sem.) pour les élèves de sixième année qui le désirent.

#### **1.4 Les défis à relever**

Nos principaux défis sont de continuer à se préoccuper de l'intérêt des garçons face aux apprentissages scolaires étant donné le nombre supérieur de garçons qu'il y a à notre école.

D'arriver à augmenter ou à maintenir la réussite des élèves d'une même cohorte plus particulièrement celle des garçons du deuxième cycle du primaire en lecture et en écriture.

Nous souhaitons également une amélioration ou un maintien de la réussite des élèves de la même cohorte plus particulièrement celle des garçons du deuxième cycle du primaire et de la première année du troisième cycle en écriture langue seconde.

La planification de la prévention au niveau des difficultés d'apprentissage et d'adaptation devient une priorité.

Il faut supporter la cohorte d'élèves de deuxième année juin 2011 puisqu'ils ont été identifiés comme ayant des besoins lors de l'enquête de 2009 (IMPDE) au préscolaire;

Améliorer l'environnement afin de continuer à le rendre sain et sécuritaire en diminuant les agirs majeurs en lien avec l'intimidation pour l'ensemble des élèves de l'école;

Continuer à favoriser la pratique de l'activité physique et de saines habitudes de vie.

A l'aide des six buts de la convention de gestion de notre commission scolaire nous relèverons le défi de mieux faire réussir nos jeunes.

Donc, voici l'élaboration de la convention de gestion de l'école de la Rose-des-Vents, et ce, en quoi nous nous engageons en partenariat avec la Commission scolaire des Phares.

## But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Augmenter la réussite des élèves d'une même cohorte plus particulièrement celle des garçons au deuxième cycle du primaire en lecture et en écriture.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Le taux de réussite des élèves d'une même cohorte au deuxième cycle du primaire en lecture et en écriture.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Voir les résultats consignés de juin 2010 à l'annexe 1</p> <hr/> <p>Situation visée :</p> <p>On vise une progression de 1% s'il y a lieu.</p>	<p><b>Moyen :</b></p> <p>Tableaux comparatifs Filles-garçons juin 2010 et juin 2011 (voir annexe 1)</p> <p>En application en 2010-2011</p> <p>Révisé en juin 2012</p>	<p>En début d'année, la direction en collaboration avec les enseignantes et la conseillère pédagogique en français planifie le nombre de rencontres afin de discuter des pratiques pédagogiques.</p> <p>Analyser les résultats des élèves après le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bulletins en collaboration avec les enseignantes et la conseillère pédagogique en français (Grille à faire).</p> <p>Harmoniser nos outils d'évaluation en lien avec la progression des apprentissages 2 fois par année (décembre-février) avec la conseillère pédagogique en français (Tableaux synthèse à faire).</p> <p>Réajuster les interventions en classe si nécessaire</p>

## But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer la réussite des élèves d'une même cohorte plus particulièrement celle des garçons en lien avec le critère : Construction des phrases et ponctuation appropriées à l'oral pour le préscolaire et à l'écrit pour le primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Le nombre d'élèves en réussite par catégorie par niveau.</p>	<p>Situation actuelle : Résultats 2010-2011 à venir</p>	<p><b>Moyen</b> : Outil de consignation annexe II</p> <p>En application en 2011 Révisé en juin 2012</p>	<p>Dès septembre ou en cours d'année, les orthopédagogues fourniront à tous les enseignants l'outil de la syntaxe en 3 D en cours d'année 2010-2011.</p> <p>Modelage offert en classe par le service en orthopédagogie au besoin au cours de la 1<sup>ère</sup> étape.</p> <p>Affichage de l'outil en classe dès le début de l'année ou suite à la présentation.</p> <p>Remise d'un signet à l'élève avec la structure à respecter dès le début de l'année ou suite à la présentation. La direction s'assure que tous les enseignants ont reçu l'outil support (syntaxe en 3D).</p> <p>Au cours de la 1<sup>ère</sup> étape.</p> <p>La direction s'assure que le modelage a été fait dans chacune des classes si nécessaire. Que l'outil a été affiché et qu'un signet a été remis à chaque élève.</p> <p>Analyse qualitative de l'efficacité de l'outil utilisé à la mi-année en mensuelle (février 2012).</p> <p>Analyse de l'efficacité de l'outil utilisé lors de l'évaluation en lien avec les résultats des élèves.</p>
		<p>Situation visée :</p> <p>À déterminer suite aux résultats obtenus en juin 2011.</p>		

**But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les milieux défavorisés**

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Prévenir les difficultés en lecture et en écriture au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle en soutenant les pratiques pédagogiques.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Le nombre d'élèves en besoin dès le préscolaire.</p> <p>Mesure : Tableaux avec le nombre d'élèves identifiés.</p>	<p>Situation actuelle : Le nombre d'élèves en besoin en 2010-2011</p> <hr/> <p>Situation visée :</p> <p>On vise la diminution d'élèves en besoin en première année en juin 2012 et en deuxième année en juin 2012.</p>	<p><b>Moyen :</b></p> <p>Voir le tableau de consignation en annexe III</p> <hr/> <p>En application en 2010-2011 pour le préscolaire.</p>	<p>La direction s'assure de la réalisation du plan d'accompagnement et de soutenir les enseignants ayant des besoins particuliers en lien avec l'application du projet CAP, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire.</p> <p>Plan d'accompagnement proposé par le projet CAP sur la prévention.</p> <p>Régulation en groupe ou suivi en individuel sur les interventions réalisées auprès des enfants, en vue de mieux s'approprier la démarche d'intervention tout au long de l'année.</p>

#### But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer l'environnement sain et sécuritaire en diminuant les agirs majeurs en lien avec l'intimidation pour l'ensemble des élèves de l'école dans le respect des différences</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>L'efficacité des cinq moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de vie de l'école</li> <li>- Démarche de prévention et d'intervention sur l'intimidation annexée au code de vie de l'école.</li> <li>- Programme d'enseignement des habiletés sociales : Vers le Pacifique</li> <li>- Support des partenaires (Sûreté du Québec, UQAR, Cégep, stagiaires, etc.).</li> <li>- Plan d'intervention individualisé.</li> </ul>	<p>Situation actuelle :</p> <p>L'application des cinq moyens</p> <hr/> <p>Situation visée :</p> <p>À la suite de l'analyse des résultats faire des ajustements si nécessaire.</p>	<p>En application en 2011-2012</p> <p>Révisé en juin 2012 :</p>	<p>En début d'année, ou en fin d'année, sondage fait individuellement auprès de l'ensemble du personnel touché : Enseignant, personnel de soutien, professionnel, éducatrice du service de garde, pour vérifier l'efficacité des moyens.</p> <p>Analyse des résultats du sondage par la direction. (En fin d'année)</p> <p>Consulter en juin le registre d'agirs majeurs pour voir l'efficacité des moyens mis en place en septembre.</p>

**But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle**

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Augmenter le nombre d'activités de sensibilisation à la formation professionnelle auprès des élèves de 6<sup>e</sup> année, du primaire.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>En réalisant 2 activités faisant référence à des métiers.</p>	<p>Situation actuelle : Aucune activité</p>	<p>Activité 1 :</p> <p>Inviter une personne ressource de la formation professionnelle afin d'informer les élèves sur les différents choix possibles en formation professionnelle.</p> <p>Activité 2 :</p> <p>Inviter en classe une personne ou des personnes de métier à venir partager leur passion face à leur travail.</p> <p>En application en 2011-2012</p> <p>Révisé en juin 2012:</p>	<p>Planification de 2 activités en formation professionnelle au cours de l'année. (voir annexe V)</p> <p>La direction prendra contact avec un conseiller en formation professionnelle afin de planifier les activités pour l'année.</p> <p>À son tour, la personne-ressource prendra contact avec les enseignantes de sixième année du primaire afin de planifier l'activité.</p> <p>Réalisation de l'activité en classe.</p> <p>Selon leur choix et selon les ressources disponibles, les enseignantes ciblent une personne à venir parler de son métier en classe.</p>
		<p>Situation visée : 2 activités en 2011-2012</p>		

## But 6 : L'amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du ou des moyens
<p>Améliorer la réussite des élèves d'une même cohorte plus particulièrement celle des garçons du deuxième cycle du primaire et de la 1<sup>ère</sup> année du troisième cycle en langue seconde écriture.</p> <p>Lien avec le plan de réussite :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Le taux de réussite des élèves d'une même cohorte au niveau de la compétence 3 (écrire).</p>	<p>Situation actuelle : Juin 2011</p> <p>Voir les résultats consignés de juin 2010 à l'annexe VI:</p> <hr/> <p>Situation visée : Juin 2012</p> <p>On vise une progression de 1% s'il y a lieu.</p>	<p>Voir l'outil de consignation en annexe VI</p> <p>Tableau comparatif pour la prise de résultat.</p> <p>En application en juin 2011.</p> <p>Révisé en juin 2012.</p>	<p>Prioriser la stratégie qui favorise l'utilisation des outils de travail de l'élève</p> <p>Envoyer une lettre aux parents afin de les informer de l'importance de consolider les apprentissages en anglais par l'étude.</p> <p>Fournir aux élèves une liste de vérification pour s'autocorriger.</p> <p>La spécialiste en anglais remet à la direction les résultats pour la compétence une fois/ année.</p> <p>En collaboration, nous en faisons l'analyse afin d'en faire le suivi et d'ajuster les moyens si nécessaire.</p>

## ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'école de la Rose-des-Vents s'engage à :

- Mettre en place les moyens choisis;
- Suivre périodiquement l'évolution des résultats en lien avec les objectifs et les moyens prévus à la présente convention;
- Procéder à une évaluation annuelle à partir d'outils de reddition de comptes élaborés localement;
- Intégrer les résultats au rapport annuel présenté à la communauté.

La Commission scolaire des Phares s'engage à supporter, à l'intérieur des ressources disponibles, l'actualisation des moyens identifiés par l'école.

### Durée de la convention

La présente convention est en application jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014, mais est révisée annuellement.

### Signataires

\_\_\_\_\_  
Directeur ou directrice de l'établissement

\_\_\_\_\_  
Directeur général  
de la Commission scolaire des Phares

\_\_\_\_\_  
Président du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Président  
de la Commission scolaire des Phares

Date : \_\_\_\_\_